

**Sans justificatif ou hors délai, la demande ne sera pas prise en compte.**

Les représentants légaux sont responsables des congés qu'ils requièrent et assument la responsabilité du suivi des programmes (règlement du 14 juillet 2004, art. 10)

**Demande complétée par les parents**

Centre scolaire  Bourg  Ville A  Ville B  Ville C  Bâthaz  Charrat  Vernayaz

Degré  1H  2H  3H  4H  5H  6H  7H  8H

Demande également adressée au **Cycle d'orientation pour un-e frère/sœur** oui  non

Type de demande  Jour(s) Joker, sans justificatif  Demande ordinaire, avec justificatif

Nom, prénom du représentant légal

Téléphone du représentant légal

Nom, prénom de l'élève

Nom, prénom de l'enseignant-e

Nom, prénom, téléphone du représentant légal

Congé souhaité du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Date de retour le \_\_\_\_\_

Motif de la demande **Nous vous remercions de joindre les justificatifs nécessaires**

Date \_\_\_\_\_ Signature du/des parent(s) \_\_\_\_\_

**Décision de la Direction**

- La congé est ...  accordé par la Direction  
 est refusé par la Direction  
 transmis à l'inspectrice scolaire (plus de 9 demi-journées)

Remarque

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Un recours peut être adressé par écrit

à Mme Dominique DELALOYE, inspectrice scolaire, Arrondissement III, Case postale 409, 1920 Martigny ([dominique.delaloye@admin.vs.ch](mailto:dominique.delaloye@admin.vs.ch)), en adressant une copie à la Direction des Ecoles, rue des Ecoles 9, 1920 Martigny ([ecoles.primaires@villedemartigny.ch](mailto:ecoles.primaires@villedemartigny.ch))



## Préavis du/de la titulaire

Justificatif fourni  OUI  NON

Jours Joker déjà utilisés  0  1  2

Le congé est ...

la demande est transmise à la Direction (plus d'une ½ journée)

Préavis  positif  négatif

Remarque :

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_